

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 08-Oct-2020

Date de révision 08-Oct-2020

Numéro de révision 1

NGHS / Français



Le fournisseur identifié ci-dessous a généré cette FDS en utilisant le modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et toutes les informations contenues dans cette FDS ont été fournies par le fournisseur ou ont été reproduites à partir de sources de données réglementaires disponibles publiquement. UL ne fait aucune représentation ou garantie concernant l'exhaustivité ou l'exactitude des informations contenues dans cette FDS et décline toute responsabilité en rapport avec l'utilisation de ces informations ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FDS sont © 2014 UL LLC. Tous les droits sont réservés.

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Healthcare Plus Gel Assainisseur pour les mains

Autres moyens d'identification

Code du produit 1567619

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Désinfection des mains

Restrictions d'utilisation Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification du fournisseur Canadian Custom Packaging Company

Adresse 333 Rimrock Road
Toronto
ON
M3J 3J9
CA

Téléphone Téléphone:416-638-1111
Fax:416-638-3800

Adresse courriel ccp@cdncustompackaging.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence du fournisseur 416-638-1111

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification



Liquide inflammable

Catégorie 2

Apparence Incolore**État physique** Gel Liquide**Odeur** Alcool**Éléments d'étiquetage SGH, incluant les conseils de prudence****Avertissement****Mentions de danger**

Liquide et vapeur hautement inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toutes autres sources d'ignition. Ne pas fumer

Maintenir le contenant fermé de manière étanche

Effectuer la mise à la terre/liaison équipotentielle des récipients et des équipements de réception

Utiliser des équipements électrique/ ventilation/ éclairage/ anti déflagration

Utiliser seulement des outils anti-étincelles

Prendre des mesures de précautions contre les décharges d'électricité statique

Porter des gants protecteurs/vêtements protecteurs/protection oculaire/protection du visage

Conseils de prudence - Réponse**Peau**

SI SUR LA PEAU (OU DANS LES CHEVEUX): enlever immédiatement tous le linge contaminés. Rinsers la peau avec de l'eau/

Prendre une douche.

Feu

En cas d'incendie: Utilier du CO₂, des produits chimique sec ou de la mousse pour éteindre

Conseils de prudence - Entreposage

Entreposer dans un endroit bien ventiler. Garder frais.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/contenant avec une usine d'élimination de déchets approuvée

Autres informations

Toxique pour la vie aquatique

Toxicité aigüe inconnue

62.997 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité est inconnue

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité orale aigüe est inconnue

62.997 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aigüe par voie cutanée est inconnue



62.997 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (gaz) est inconnue
 62.997 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (vapeur) est inconnue
 1 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard) est inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéro de CAS	Pourcentage	Numéro de registre de la loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (numéro de registre du RRSMM)	Date du RRSMM déposé et date d'exemption accordée (le cas échéant)
Ethanol	64-17-5	70% v/v	-	-
Glycérine	56-81-5	1% p/p	-	-

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

Inhalation

Amener la personne à l'air frais.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux bien ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la région affectée.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de beaucoup d'eau et du savon tout en enlevant tout vêtements et souliers contaminés.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Autoprotection du secouriste

Retirer toutes sources d'ignition. S'assurer que le personnel médical est informé des matériaux impliqués, prendre les précautions nécessaires pour se protéger eux-même et prévenir la propagation de la contamination. Utiliser de l'équipement de protection personnel lorsque requis. Voir section 8 pour plus d'information.

Autoprotection du secouriste

Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes

Aucune information disponible.

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires



Note au médecin

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Poudre sèche. Gaz carbonique (CO2). Eau pulvérisée. Mousse résistante à l'alcool.
Grand Feu	MISE EN GARDE : L'utilisation de l'eau pulvérisée lors de la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit renversé avec des jets d'eau à haute pression
Dangers spécifiques provenant du produit chimique	Risque d'inflammation. Garder le produit et les contenants vides loin des sources de chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec de l'eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
Données d'explosion	
Sensibilité à l'impact mécanique	AUCUNE.
Sensibilité à la décharge statique	Oui
Équipement de protection pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Évacuez le personnel vers des zones sûres. Utiliser un équipement de protection individuelle selon les besoins. Voir la section 8 pour plus d'informations. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Tenir les personnes éloignées et au vent du déversement / de la fuite. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, de torches, d'étincelles ou de flammes à proximité immédiate). Faites attention au retour de flammes. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé
Autres informations	Aérez la zone

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Une mousse anti-vapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer loin avant le déversement pour recueillir les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber
--------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



avec de la terre, du sable ou tout autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage

Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Endiguer. Absorber avec un matériau absorbant inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement identifiés.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utilisez un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Évitez de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utilisez une mise à la terre et une connexion de liaison lors du transfert de ce matériau pour éviter toute décharge statique, incendie ou explosion. Utiliser avec une ventilation par aspiration locale. Utilisez des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée d'arroseurs. Utiliser conformément aux instructions sur l'étiquette de l'emballage.

Conditions d'entreposage sécuritaire, incluant les incompatibilités possibles

Conditions d'entreposage

Conserver les contenants bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et d'autres sources d'inflammation (c.-à-d. Veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matériaux combustibles. Conserver dans une zone équipée d'arroseurs. Stocker conformément aux réglementations nationales particulières. Stocker conformément à la réglementation locale.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Ethanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (évacuée) TWA: 1000 ppm (évacuée) TWA: 1900 mg/m ³	IDLH: 3300 ppm 10% LEL TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³	
Glycérine 56-81-5	TWA: 10 mg/m ³ brouillard	TWA: 15 mg/m ³ brouillard, particule totale TWA: 5 mg/m ³ brouillard, fraction respirable (évacuée) TWA: 10 mg/m ³ brouillard, particule total (évacuée) TWA: 5 mg/m ³ brouillard, fraction respirable		
Nom Chimique	Alberta	British Columbia	Ontario TWAEV	Quebec



Ethanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³
Glycérine 56-81-5	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³

Autres directives d'expositions

Limites annulées révoquées par la décision de la Cour d'appel dans AFL-CIO c. OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992). Voir la section 15 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition.

Contrôles techniques appropriés**Contrôles d'ingénierie**

Douches
Stations de douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuel**Protection du visage/yeux**

Lunettes de sécurité étanches

Protection des mains

Portez des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection peau et corps

Portez des vêtements de protection appropriés. Vêtements à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Mesures d'hygiène générales

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Un nettoyage régulier de l'équipement, de la zone de travail et des vêtements est recommandé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Gel;Liquide
Apparence	Incolore
Odeur	Alcool
Couleur	NA
Seuil de l'odeur	NA

<u>Propriétés</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	6.5 – 8.0	Current USP
Point de fusion/congélation	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Point d'éclair	16 C / 61 F	Coupelle fermée, ASTM D-56
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Limite d'inflammabilité dans l'air		Aucune connue
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	



Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Densité relative	0.8500 – 0.9200	Current USP
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune information disponible.	
Température d'auto-ignition	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucune connue
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucune connue

Autres informations

Propriétés explosives	Aucune information disponible.
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible.
Point de ramollissement	Aucune information disponible.
Poids moléculaire	Aucune information disponible.
Contenu de COV (%)	Aucune information disponible.
Densité liquide	Aucune information disponible.
Masse volumique apparente	Aucune information disponible.
Taille de particule	Aucune information disponible.
Répartition granulométrique	Aucune information disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable sous des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Aucune connue selon les informations fournies.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Informations sur les voies d'exposition probables**Informations sur le produit**

Inhalation	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.
Contact avec les yeux	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.
Contact avec la peau	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.



pas disponibles.

Ingestion

Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH.

ETAmél (oral)	11,285.70 mg/kg
ETAmél (inhalation-pousières/brouillard)	201 10 mg/L

Toxicité aiguë inconnue

62.997 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité est inconnue

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité orale aiguë est inconnue

62.997 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

62.997 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (gaz) est inconnue

62.997 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (vapeur) est inconnue

1 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard) est inconnue

Informations sur les composantes

Nom chimique	DL50 oral	LD50 dermique	CL50 Inhalation
Ethanol	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 124.7 mg/L (Rat) 4 h
Glycérine	= 12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Lapin)	> 570 mg/m ³ (Rat) 1 h

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme**Corrosion cutanée / irritation cutanée**

Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible.

Mutagenicité des cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

L'éthanol s'est avéré cancérigène dans des études à long terme uniquement lorsqu'il est consommé comme boisson alcoolisée.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a répertorié un ingrédient comme cancérigène.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Ethanol 64-17-5	A3	Groupe 1	Connu	X

Legende**ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists)**

A3 – Cancérigène pour les animaux

IARC (International Agency for Research on Cancer)

Group 1 – Cancérogène pour les humains

NTP (National Toxicology Program)

Connu – Cancérogène connu

OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour un organe cible – exposition unique Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour un organe cible – exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour la vie aquatique

Nom Chimique	Toxicité pour les Algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia Magna (Puce d'eau)
Ethanol	-	96h LC50: 12.0 - 16.0 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 13400 - 15100 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: > 100 mg/L (Pimephales promelas)	EC50 = 34634 mg/L 30 min EC50 = 35470 mg/L 5 min	24h EC50: = 10800 mg/L (Daphnia magna) 48h EC50: = 2 mg/L (Daphnia magna) 48h LC50: 9268 - 14221 mg/L (Daphnia magna)
Glycérine	-	96h LC50: 51 - 57 mL/L (Oncorhynchus mykiss)	-	24h EC50: > 500 mg/L (Daphnia magna)

Persistence et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Nom Chimique	Log Pow
Ethanol	-0.32
Glycérine	-1.76

Mobilité Aucune information disponible.

Autres effets nocifs Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non-utilisés Ne devrait pas être relâché dans l'environnement. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides présentent un risque potentiel d'incendie et d'explosion. Ne pas couper, percer les conteneurs de soudure.

Numéro de déchet US EPA D001



Codes déchets Californie

311

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DOT

UN-No.	UN1170
Nom d'expédition	ÉTHANOL
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Description	UN1170, ÉTHANOL, 3, II
Numéro du guide d'intervention d'urgence	127

TDG

UN-No.	UN1170
Nom d'expédition	SOLUTION D'ÉTHANOL
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Description	UN1170, SOLUTION D'ÉTHANOL, 3, II

MEX

UN-No.	UN1170
Nom d'expédition	ÉTHANOL DANS SOLUTION
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Description	UN1170, ÉTHANOL DANS SOLUTION, 3, II

ICAO

UN-No.	UN1170
Nom d'expédition	ÉTHANOL
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Description	UN1170, ÉTHANOL, 3, II

IATA

UN-No.	UN1170
Nom d'expédition	ÉTHANOL
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Code ERG	3L
Description	UN1170, ÉTHANOL, 3, II

IMDG/IMO

UN-No.	UN1170
Nom d'expédition	SOLUTION D'ÉTHANOL
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
EmS-No.	F-E, S-D
Description	UN1170, SOLUTION D'ÉTHANOL, 3, II, (16°C C.C.)

RID

UN-No.	UN1170
Nom d'expédition	SOLUTION D'ÉTHANOL
Classe de danger	3



Groupe d'emballage	II
Code de Classification	F1
Description	UN1170, SOLUTION D'ÉTHANOL, 3, II
ADR/RID étiquettes	3
ADR	
UN-No.	1170
Nom d'expédition	SOLUTION D'ÉTHANOL
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Code de classification	F1
Code de restrictions tunnels	(D/E)
Description	1170, SOLUTION D'ÉTHANOL, 3, II, (D/E)
ADN	
UN-No.	UN1170
Nom d'expédition	SOLUTION D'ÉTHANOL
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Code de classification	F1
Provision spéciales	144, 601
Description	UN1170, SOLUTION D'ÉTHANOL, 3, II
Étiquettes de dangers	3
Quantité Limité	1 L
Ventilation	VE01

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Substance appauvrissant la couche d'ozone (ODS) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
DSL/NDSL	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
ENCS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
KECL	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
PICCS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire
AICS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire

Légende

TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis Section 8 (b) Inventaire

DSL/NDSL - Liste intérieure des substances du Canada / liste des substances non-intérieures



EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes / liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles - Japon

KECL - Substances chimiques existantes et évaluées - Corée

PICCS - - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques - Philippines

AICS - Australian Inventory of Chemical Substances

Règlements fédéraux américains

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique assujéti aux exigences de la déclaration de la Loi et au titre 40 du code des règlements fédéraux, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de risques

Si ce produit respecte les critères de déclaration de niveau EPCRA 311/312 en 40 CFR 370, reportez-vous à la section 2 de cette fiche signalétique pour connaître les classifications appropriées. En vertu du règlement modifié de 40 CFR 370, les rapports EPCRA 311/312 de niveau II pour l'année civile 2017 devront être cohérents avec les classifications de danger mises à jour.

CWA (Loi sur l'assainissement de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluant conformément à la loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi CERCLA (40 CFR 302) ou de la loi SARA (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou national concernant les rejets de ce matériel.

Règlementations d'états américains

Proposition 65 de l'état de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques de la Proposition 65 suivants. L'alcool éthylique n'est considéré comme un danger de développement de la Proposition 65 que lorsqu'il est ingéré comme boisson alcoolisée:

Nom Chimique	Proposition 65 Californie
Ethanol - 64-17-5	Développement Cancérigène

Règlements sur le droit de savoir des États-Unis

Ce produit ne contenir aucune des substances réglementées par les règlements de l'États sur le droit de savoir.

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania	Rhode Island	Illinois
Ethanol 64-17-5	X	X	X		X
Glycérine 56-81-5	X	X	X	X	



16. AUTRES INFORMATIONS

HFPA Risque pour la santé 1 Inflammabilité 3 Instabilité 0 Propriétés physiques et chimiques -

HMIS Risque pour la santé 1 Inflammabilité 3 Dangers physiques 0 Protection personnelle X

Préparé par

Product Stewardship
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1-800-572-6501

Date d'émission 08-October-2020

Date de révision 08-October-2020

Note de révision Aucune information disponible.

Avertissement

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement conçues comme des conseils pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un entreposage, un transport, une élimination et un rejet sécurisé et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations se rapportent uniquement au matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériel utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité

